

Réunion CSNDG 26 – 27 et 28 Février 2016 Patinoire de POITIERS

Membres présents :

- Maxime BEAUGRAND
- Corinne CORNU
- Loic COSNUAU
- Robert COTTET-GAYDON
- Lydie FERREY
- Pasca GIRARDOT
- Eric LE MERCIER
- Elisabeth RAFIN

Excusés :

- Lysiane LAURET, Membre d'honneur,
- Christophe LAMBERT, Membre du Bureau Exécutif
- Daniel DE PAIX, Président d'honneur
- Serge PETETIN, Président d'honneur
- Ronald BEAU, Représentant de la CNOA

Invités :

- | | |
|--------------------|-------------------------------------|
| - Catherine GLAISE | Cadre technique des Sports de Glace |
| - Katia KRIER | Cadre technique des Sports de Glace |
| - Amaury DRUESNE | Représentant de l'AFEDG |
| - Cédric PERNET | Représentant de l'AFEDG |

POINT SUR LES LICENCES ET RELATIONS AVEC LA FFSG Loic COSNUAU

Le nombre de licences est actuellement de 4631 contre 4254 la saison dernière.
La décomposition est la suivante :

- 4009 licences Femmes
- 622 licences Hommes
- 3649 licences – de 18 ans
- 982 licences + de 18 ans
- 954 licences Kids

L'augmentation du nombre de licences est principalement liée au fait que certains clubs « licencient à nouveau » leurs patineurs.

Classement des Clubs :

- LGP : 357 licenciés
- Clermont Ferrand : 250 licenciés
- Brest : 238 licenciés

Une réunion aura lieu le week-end prochain avec le bureau exécutif et les Présidents des Commissions Sportives Nationales, entérinant ainsi le souhait des CSN d'être au courant de ce qui se passe à la FFSG.

PROJET SPORTIF

Pascal GIRADOT présente un résumé de son étude et du projet sportif.

Cf document de Pascal GIRARDOT > en PJ sur le site

ELABORATION DU CALENDRIER DE LA SAISON 2016-2017

- **Championnats de France Juniors 2017**

4 candidatures ont été reçues : Bordeaux, Toulouse TPA, Cergy et Cholet

Les 3 candidatures sont examinées. La candidature de Cergy est retenue pour favoriser l'inauguration de la nouvelle patinoire. Le souhait est émis que la candidature de Bordeaux soit retenue pour l'année suivante (La CSNPA serait d'accord).

- **Summer Cup**

Aucune candidature n'a été reçue pour l'organisation de la Summer Cup. L'organisation reste donc confiée au club de Lyon Glace Patinage.

- **Autumn Cup**

La synchro étant à l'origine de l'organisation de cette compétition, la candidature de Lyon Glace Patinage a d'ores et déjà été retenue.

- **Elaboration du calendrier**

Les volumes horaires ont été trop tendus cette saison et ont entraîné des difficultés pour l'organisation des panels.

L'idée retenue est de ne plus cumuler 2 compétitions nationales le même Week-End et de constituer 2 panels par TDF.

Le maintien de 4 journées est retenu.

Toutefois le débat étant ouvert sur la possibilité de retenir les 2 meilleurs scores au lieu des 3 meilleurs, la décision sera soumise au vote des présidents de Club lors de la prochaine AG.

Les préinscriptions vaudront inscriptions et les règlements, établis à l'ordre de la FFSG/CSNDG devront parvenir au moment de cette préinscription.

Un chèque sera à établir par journée.

La CSNDG réglera directement le club organisateur.

Afin de dynamiser l'organisation de stages couples par les ligues, une ristourne de 3 € par inscription est à l'étude et serait reversée aux ligues.

Le calendrier prévisionnel étant modifié, une nouvelle communication sera prochainement diffusée.

Les clubs pourront postuler pour l'organisation d'une compétition jusqu'au 30 Mars.

Une augmentation des tarifs est à prévoir par rapport à l'augmentation des panels sur les TDF et la mise en place de ristournes ligues.

INTERVENTION DE KATIA KRIER

2 couples sont sélectionnés pour les Championnats du Monde Juniors ainsi qu'un couple remplaçant.

Pour les Championnats du Monde Séniors, seuls Gabriella PAPADAKIS et Guillaume CIZERON seront présents, les autres couples n'ayant pas atteint le score minimal requis.

Katia rappelle que nous devons élaborer le projet sportif. Une convention d'objectif sera ensuite mise en place avec les différentes CSN.

INTERVENTION DE CATHERINE GLAISE

Le constat est établi que les jeunes catégories prennent du retard sur les portés, les twizzles et les pirouettes.

Elle demande pourquoi limiter le niveau à 2 pour les minimes et à 3 pour les cadets et d'intégrer la pirouette dans le niveau Minimes. Elle souhaiterait aller au-delà des règles ISU pour ces deux catégories.

CONSULTATION DES ENTRAINEURS PRESENTS

Une discussion concernant des petites modifications réglementaires

- Catégorie Couple Avenirs/Préparatoire
 - Rajouter un twizzle synchronisé
 - Remplacer la série de pas attachée par une non touch (médiante ou diago)
 - Rajouter une pirouette
 - La durée du programme (1'30") permet facilement d'intégrer deux nouveaux éléments.
- Catégorie Benjamin
 - Mettre en place ou non un choreo lift
 - Mettre en place un deuxième twizzle d'un tour obligatoire (sens de rotation différent)
 - Revoir les conditions d'obtention du niveau 2 en série de pas

ADULTES

- **Compétition Adultes saison 2015/2016 :**
- **Coupe des druides** : samedi 23 janvier à Tours. Belle compétition encore plus fournie avec 73 inscrits, 17 clubs. Pas de problème particulier. La compétition a été très appréciée, de plus en plus de jeunes y participent.
- **Salamander Challenge de Romorantin** aura lieu les 23 et 24 avril : la danse est incluse cette année sur cette compétition interclubs artistique/danse. L'organisatrice, Chrystel Toutain, suite aux suggestions d'Elisabeth puis de patineurs, accepte d'ajouter les catégories préliminaires et préparatoires à la compétition. La compétition en danse aura lieu le vendredi et le samedi.
Après un problème de composition du jury dû aux horaires, un aménagement a été trouvé pour que les horaires conviennent à tous.
La dénomination de la compétition a été revue afin qu'il n'y ait pas d'équivoque : le terme multinational a été enlevé ; le terme Interclubs l'a remplacé.
- **Fontenay Cup Paris 2016** : à Fontenay le dimanche 8 mai. Uniquement danse. Pour le moment Elisabeth n'a reçu que l'annonce, pas la fiche d'inscription ni le visuel. Pour les deux dernières compétitions, Elisabeth a relancé cette semaine les correspondants clubs car la clôture des inscriptions a lieu le 15 mars pour Romorantin et le 20 pour Fontenay.
- Tout a été reçu depuis.
- **Passages de tests Adultes :**
- Les membres de la commission valident la proposition de ne donner la possibilité de valider que des danses imposées en compétition (major ou standard).
- Elisabeth devra se mettre en rapport avec Maxime Beaugrand pour lui faire part de cette proposition.
- Les documents de validation de tests sont disponibles sur le site de la CSNDG.
- Elisabeth sera chargée de la gestion de ces tests.

- **Tarifs des compétitions :**

Il est proposé les augmentations suivantes :

SOLO ADULTES (1^{ère} épreuve) : 45 € +(2€ pour l'organisateur) + (3 € pour la ligue du patineur), **soit 50 €.**

SOLO ADULTES (épreuves supplémentaires) : 10 € par épreuve

COUPLE ADULTES (1^{ère} épreuve) : 70 € + (2€ pour l'organisateur) + (3€ pour la ligue du patineur), **soit 75 €.**

Choix des danses imposées pour la saison 2016/2017 : en attente de connaître les danses ISU adultes.

QUESTIONS DIVERSES

Respect du contrat liant la FFSG avec le compositeur des 18 danses imposées

Cela concerne les musiques des danses imposées de la danse mineure aux danses de niveau prébronze.

Une communication CSNDG va être éditée pour rappeler:

- que le téléchargement sur les sites des clubs est illégal,
- qu'une possibilité d'écoute partielle (30" par exemple) sur un site est possible avec mention du compositeur,

- qu'il faut indiquer l'utilisation de ces musiques lors de la déclaration SACEM,
- que les clubs doivent être en possession du CD d'origine pour la diffusion des musiques en compétition.

Score minimum pour France Couples

Un couple qui n'a jamais participé à aucune compétition peut-il participer aux Championnats de France ?

Dans le Règlement Intérieur, rien n'est prévu (un niveau de test n'est plus requis). Afin de ne pas risquer de voir un couple avec un niveau indigne d'un Championnat de France, il est étudié un score minimum pour accéder.

Après une petite étude, il apparaît que les seuils ci-dessous pourraient être appliqués :

- 65 pts pour les France Juniors
- 40 pts pour les France Cadets
- 35 pts pour les France Minimes
- 25 pts pour les France Benjamins

PS : aucun couple ayant participé à un des Championnats de France n'aurait été impacté par l'application de cette règle.

France Juniors

Le club de Poitiers demande une subvention de 500 € supplémentaire pour pouvoir équilibrer le budget de l'organisation des Championnats de France Juniors.

Réponse de la CSNDG. La question sera revue à réception du bilan final.

Frais DVRO pour une Compétition

Question concernant le remboursement des frais occasionnés au DVRO par la préparation de la compétition (édition des feuilles de juges, ordres de passages)

Une Communication sera préparée par Corinne afin que ces frais soient pris en charge par le Club Organisateur.

Création d'un compte unique pour gestion des inscriptions

Chèques des inscriptions aux compétitions : A ce jour la gestion est lourde et il existe un risque important de perte des chèques.

Le souhait est émis par la CSNDG de disposer d'un compte bancaire afin de pouvoir recevoir et établir des virements.

La faisabilité sera posée à Mme BODINEAU.

Loïc COSNUAU remercie le Club de Poitiers pour son accueil.

La prochaine réunion de la CSNDG aura lieu les 23 et 24 avril prochains à Lyon.

Note : cette réunion est finalement annulée en raison de l'obligation par le Bureau Exécutif / Conseil Fédéral de la FFSG faite à la CSNDG de rendre les projets de changement réglementaire pour la deuxième quinzaine d'avril.